

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 40 (1978)

**Heft:** 14

**Rubrik:** 52ème rapport annuel de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA : pour la période allant du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

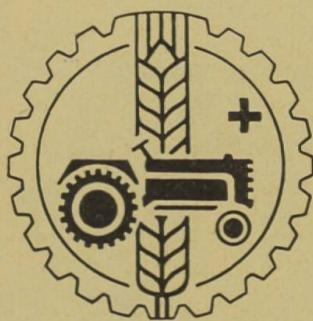
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# 52ème Rapport annuel

de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA  
(anciennement Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles)  
pour la période allant du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978

(Les chiffres entre parenthèses qui suivent immédiatement d'autres indications numériques représentent généralement ceux de l'exercice précédent)

## 1. Introduction

Il nous paraît utile de commencer ce rapport comme d'habitude, c'est-à-dire avec quelques données statistiques relatives à la motorisation et mécanisation de l'agriculture suisse. Ainsi le lecteur comprendra mieux les problèmes auxquels notre association doit faire face.

**Tableau 1**

**Véhicules automobiles agricoles, machines de travail et instruments dénombrés par le recensement des entreprises de 1975**

Genre de machine	Recensement fédéral des entreprises 1975				
Tracteurs à quatre roues et à chenilles	83'860				
Jeeps, Landrover, Unimog	6'290				
Transporteurs <sup>1)</sup>	7'905				
Autochargeuses automotrices <sup>2)</sup>	11'544				
Moissonneuses-batteuses	5'026				
Pulvérisateurs à mot. p. insecticides	22'664				
Tracteurs monoaxes, motofaucheuses	100'819				
Remorques autochargeuses	45'624				
Ramasseuses-presses	10'575				
Hacheuses-chageuses <sup>3)</sup>	7'523				
Epandeuses de fumier <sup>4)</sup>	25'305				
Installations p. sécher le foin en grange	25'107				
Aéro-engrangeurs	33'709				
Machines à traire	42'806				

<sup>1)</sup> Sans dispositif autochargeur

<sup>2)</sup> Ainsi que transporteurs avec dispositif autochargeur

<sup>3)</sup> Dont 4450 hacheuses de maïs

<sup>4)</sup> Seulement épandeuses de fumier tractées

Le Tableau 1 donne une vue d'ensemble de cette motorisation et mécanisation. En ce qui concerne

**Tableau 2**

**Effectif des véhicules automobiles agricoles à 2 essieux et machines de travail par canton en 1975**

	Tracteurs à 4 roues	Jeeps Landrover etc.	Transporteurs Autochargeuses automotrices	Moissonneuses-batteuses
AG	7'020	123	317	364
AI	233	25	248	—
AR	382	59	474	—
BE	16'157	1'872	4'985	1'073
BL	1'648	99	96	140
BS	34	—	1	2
FR	7'130	288	875	466
GE	1'138	95	11	191
GL	247	75	257	—
GR	1'312	227	2'827	21
LU	6'417	575	1'463	106
NE	2'048	252	172	113
NW	252	26	513	—
OW	321	36	684	—
SG	5'274	268	1'773	26
SH	1'496	25	18	179
SO	2'848	118	192	251
SZ	1'247	190	1'173	1
TG	6'109	98	101	205
TI	1'451	136	218	28
UR	133	14	394	—
VD	9'314	606	786	1'367
VS	2'110	707	1'250	30
ZG	859	63	259	7
ZH	8'680	313	362	456
CH	83'860	6'290	19'449	5'026

les véhicules automobiles agricoles, le lecteur attentif constatera que ce tableau comporte une modification comparativement aux extraits de l'effectif

des véhicules automobiles au 30 septembre 1977 qui figurent dans d'autres tableaux. Abstraction faite du décalage de deux ans, elle provient de ce que le recensement des entreprises de 1975 a englobé également les véhicules automobiles qui n'empruntent pas la voie publique dans les exploitations d'un seul tenant ou bien qui ne sont plus utilisés et servent uniquement de «bouche-trous» à l'occasion. En consultant le Tableau 2, on peut voir comment les véhicules automobiles agricoles à deux essieux compris dans le recensement des entreprises de 1975 sont répartis entre les différents cantons.

Les tracteurs enregistrés au 30 septembre 1977 sur la totalité du territoire suisse représentent 70'120 unités (Tableau 3), dont 67'856 sont en service dans l'agriculture et 2264 dans l'artisanat et l'industrie. D'autre part, 9972 tracteurs comportent 4 roues motrices, 3880 ont été pourvus d'un moteur à benzine et 65'131 d'un moteur Diesel. A noter que 1107 moteurs sont alimentés avec d'autres carburants, vraisemblablement avec du pétrole ou du white spirit. Enfin 2 tracteurs (probablement industriels) comportent un moteur électrique.

**Tableau 3**  
**Tracteurs agricoles et industriels par canton**

AG	5'698	SG	5'248
AI	228	SH	1'197
AR	470	SO	2'447
BE	13'706	SZ	1'086
BL	1'441	TG	4'881
BS	69	TI	1'132
FR	5'727	UR	99
GE	988	VD	7'322
GL	235	VS	2'113
GR	1'451	ZG	686
LU	4'894	ZH	6'846
NE	1'607	Adm.	
NW	198	féd.	60
OW	291	CH	70'120

**Tableau 4**  
**Poids total des tracteurs agricoles et industriels**

<	1500 kg	19'975
1501 — 2000 kg		25'068
2001 — 3000 kg		23'156
3001 — 4000 kg		1'565
>	4001 kg	356
		70'120

**Tableau 5**  
**Cylindrée des tracteurs agricoles et industriels**  
(au 30. 9. 1977)

<	900 cm <sup>3</sup>	1'561
901 — 1150 cm <sup>3</sup>		538
1151 — 1350 cm <sup>3</sup>		850
1351 — 1650 cm <sup>3</sup>		2'063
1651 — 1950 cm <sup>3</sup>		5'343
1951 — 2250 cm <sup>3</sup>		5'063
2251 — 2550 cm <sup>3</sup>		16'033
2551 — 3050 cm <sup>3</sup>		16'248
3051 — 4550 cm <sup>3</sup>		21'106
4551 — 6050 cm <sup>3</sup>		1'144
>	6051 cm <sup>3</sup>	171
		70'120

**Tableau 6**  
**Tracteurs agricoles et industriels par année**

(1ère mise en circulation)		(30.9.1977)	
1977	2'716	1965	2'322
1976	3'749	1964	2'289
1975	4'191	1963	2'406
1974	4'595	1962	2'618
1973	4'252	1961	2'866
1972	4'092	1960	2'226
1971	3'530	1959	2'131
1970	3'907	1958	1'665
1969	4'167	1957	
1968	2'875	et avant	4'183
1967	2'685	inconnu	4'145
1966	2'510		
		70'120	

Les Tableaux 4 et 5 contiennent d'intéressantes indications au sujet du poids total des tracteurs et de la cylindrée de leur moteur. En ce qui concerne les poids totaux de ces machines, on constate qu'à peu près le même nombre d'unités ont un poids variant entre 1501 et 2000 kg ou entre 2001 et 3000 kg. Quant aux tracteurs de moins de 1500 kg, il s'agit pour la plupart d'anciens modèles (Tableau 6). A propos de l'âge des tracteurs, on peut complimenter tant les utilisateurs que les fabricants. Un examen du Tableau fournit en effet les indications suivantes:

<	5 ans	19'503 unités	(27,8%)
5 — 10 ans		18'571 unités	(26,5%)
10 — 15 ans		12'212 unités	(17,4%)
15 — 20 ans		11'506 unités	(16,4%)
>	20 ans	4'183 unités	( 6,0%)
âge inconnu		4'145 unités	( 5,9%)
		70'120	100,0%

**Tableau 7**  
**Tracteurs agricoles et industriels, d'après le pays de fabrication**  
(30.9.1977)

Belgique	1
Danemark	1
Allemagne (RFA)	14'629
Finlande	1
France	1'722
Grande-Bretagne	13'617
Italie	9'493
Japon	3
Autriche	2'361
Pologne	32
Roumanie	375
Suède	6
Suisse	25'050
Espagne	31
Tchécoslovaquie	677
URSS	53
Hongrie	85
USA	1'966
Autres pays	17
	<hr/>
	70'120

**Tableau 8**  
**Tracteurs agricoles neufs (dont 2 industriels) mis en circulation en 1977, par canton**

AG	362	SG	265
AI	14	SH	87
AR	29	SO	145
BE	913	SZ	47
BL	113	TG	308
BS	2	TI	53
FR	398	UR	9
GE	59	VD	398
GL	14	VS	89
GR	61	ZG	62
LU	152	ZH	362
NE	83	Adm.	
NW	13	féd.	5
OW	23	CH	<hr/> 4'066

Les tableaux 1 à 2 sont tirés du Recensement fédéral des entreprises 1975

Les tableaux 3 à 7 sont tirés de Statistique de la Suisse fascicule 610

(«Effectif des véhicules à moteur au 30.9.1977»)

Le tableau 8 est tiré de Statistique de la Suisse fascicule 613

Puisqu'il faut par exemple admettre que la majorité des 4066 tracteurs mis en circulation en 1977 (Tableau 8) servent à renouveler l'effectif d'alors des tracteurs agricoles et industriels, on peut en déduire

que seulement le 5,8% de ces machines a dû être remplacé en 1977.

Le Tableau 7 fait voir dans quels pays les 70'120 tracteurs agricoles et industriels ont été fabriqués.

## 2. Effectif des membres de l'ASETA

La 51ème Assemblée des délégués a décidé entre autres de moderniser le fichier des membres en confiant à une entreprise spécialisée le soin d'enregistrer la liste de ces derniers sur bande magnétique. Ce travail, surveillé avec compétence par M. Bühler, est actuellement en plein cours. Les Sections d'Argovie, de Berne et de Thurgovie ont déjà profité de cette innovation, en ce sens qu'elles purent utiliser les adresses enregistrées pour recouvrir la cotisation annuelle au moyen du bulletin de versement bleu. En ce qui concerne plus particulièrement les grandes sections, cela signifie un allégement considérable du travail pour le gérant, lequel peut employer un tel gain de temps pour des activités plus importantes que le contrôle des versements.

Le changement en question a forcément eu pour effet de laisser certaines tâches en souffrance. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été possible d'indiquer avec la précision voulue l'effectif des membres de quelques sections au 30 juin 1978. Aussi avons-nous renoncé à faire les comparaisons habituelles avec l'exercice précédent et à signaler les sections qui ont déployé une vive activité en vue de recruter de nouveaux membres. D'une manière générale, on peut dire qu'une légère augmentation de l'effectif des membres devrait être enregistrée et que la courbe ascendante du dernier exercice continue à s'élever, ce qui est réjouissant.

Afin de montrer aux sections le rapport existant entre les détenteurs de véhicules automobiles agricoles organisés et ceux qui ne le sont pas, nous avons ajouté dans le Tableau 9 une colonne intitulée «Exploitations dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale». Chaque comité de section peut ainsi décider si une campagne de propagande supplémentaire pour le recrutement de nouveaux membres doit être encore lancée et de quel genre il faut la prévoir.

Nous adressons nos sincères remerciements aux gérants des sections pour les communications

**Tableau 9 Effectif des membres des différentes Sections**

Section	Exploitations *)	30.6.1973	30.6.1974	30.6.1975	30.6.1976	30.6.1977	31.3.1978
AG	3'655	3'094	3'033	3'024	2'837	2'861	2'890
BE	14'575 **)	7'100	7'090	7'031	7'096	7'115	7'001
BS + BL	926	811	789	782	824	809	797
FL	191	265	255	261	265	264	258
FR	4'477	3'273	3'219	3'165	2'987	2'953	2'945
GE	447	393	384	382	377	366	365
GR	2'717	193	212	219	205	200	194
JURA		401	427	427	425	405	392
LU	6'069	2'171	2'150	2'119	2'195	2'331	2'428
NE	1'201	644	631	614	685	655	653
NW	559	135	136	138	136	138	140
OW	788	155	141	141	138	123	123
SG	5'455	2'590	2'654	2'658	2'764	2'807	2'854
SH	552	859	859	818	811	807	792
SO	1'554	917	886	902	901	893	875
SZ	1'838	420	420	449	477	484	487
TG	3'709	3'045	2'991	2'926	2'853	2'845	2'906
TI	930	371	361	350	332	329	323
VD	5'395	3'650	3'370	3'387	3'201	3'169	3'127
VS	2'009	262	241	238	230	223	221
ZG	719	595	613	623	629	634	625
ZH	4'473	5'621	5'567	5'565	5'527	5'577	5'545
Total		36'965	36'429	36'219	35'895	35'988	35'941

\*) Exploitations agricoles dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale

\*\*) Jura inclus

conscientes et ponctuelles qu'ils nous font parvenir en vue de nous annoncer les changements intervenus dans l'effectif de leurs membres.

### 3. Activité des organes de l'ASETA

La 51ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 1er octobre 1977, à l'Hôtel «Bellevue» de Neuhausen, près des chutes du Rhin. Elle réunissait 11 invités, 2 représentants de la presse, 6 membres d'honneur, 25 membres du Comité central et 61 délégués. Le procès-verbal de la 50ème AD (Fribourg) fut approuvé à l'unanimité. L'assemblée approuva également le 51ème rapport d'activité. Après un bref échange de vues au sujet de la modernisation proposée de l'important fichier des membres (enregistrement sur bande magnétique), elle prit une décision positive sans voix contraires et donna son accord concernant l'emploi à cet effet de la réserve déjà constituée dans les comptes présentés. Ensuite, l'assemblée ratifia éga-

lement les comptes 1976/1977 ainsi que le rapport des contrôleurs des comptes. Puis elle entérina le programme de travail prévu pour la période allant de novembre 1977 à octobre 1978, de même que les listes des cours de nos deux Centres de formation professionnelle complémentaire pour l'hiver 1977/1978. Elle approuva aussi la cotisation proposée par le comité central (Fr. 14.50) et le budget 1977/1978 prévoyant un boni. Enfin l'assemblée donna également son accord en ce qui concernait le programme financier 1978–1980 présenté comme directive. En raison de la démission de leurs prédecesseurs, MM. M. Chételat, de Courtételle (Jura), et P. Tschumi, de Riedholz (SO), furent élus au comité central (CC). M. K. Schib, recteur de l'Ecole d'agriculture de Frick, fut également élu au CC en tant que nouveau président de la Commission technique (CT) 4. Sur la proposition du CC, MM. Jules Grélat, de Porrentruy, et Rudolf Sury, de Riedholz, membres de longue date de ce comité (respective-

ment durant 21 ans et 22 ans) et présidents de section, furent nommés membres d'honneur. L'assemblée les remercia de leur dévouement infatigable par des applaudissements prolongés. Sur l'invitation de la Section vaudoise, laquelle invitation fut accueillie par des applaudissements, la 52ème Assemblée des délégués se tiendra dans le canton de Vaud. En février, on apprit qu'elle aurait lieu à Vevey. Grâce aux travaux préliminaires du comité de la Section vaudoise, les préparatifs nécessaires purent être effectués à temps.

Le Comité central (CC) a siégé pour la 93ème fois le 30 septembre 1977, dans les locaux du Restaurant «Adler», à Thayngen (SH). Cette séance était consacrée à la préparation des questions devant être discutées lors de la 51ème AD. Au point de l'ordre du jour «Elections complémentaires», M. K. Schib, recteur à Frick, fut élu président de la CT 4.

Le Comité directeur (CD) a été convoqué trois fois durant l'exercice, soit pour le 10 septembre 1977, le 21 janvier 1978 et le 27 mai 1978. La réunion de septembre a servi exclusivement à préparer la 93ème séance du CC et la 51ème de l'AD. La réunion de janvier fut consacrée au contrôle de l'exécution des décisions prises par l'AD et le CC, à la fixation des appointements des employés et à la discussion des affaires courantes de l'ASETA. Enfin la réunion de mai a été dédiée à l'examen du rapport d'un expert (neutre) en assurances. Ce contrôle est apparu indiqué en raison du changement à la direction de notre association qui doit intervenir dans 1 année et demie. Il a également donné l'occasion au directeur suppléant d'avoir un aperçu et une vue d'ensemble indispensable sur divers problèmes. En attendant le remaniement du «Règlement concernant l'organisation et l'administration de l'ASETA», la réglementation des heures de travail et des vacances a été provisoirement adaptée à celle de l'Union suisse des paysans.

La Commission technique 1 (questions techniques d'ordre général) s'est réunie une seule fois au cours de l'exercice, soit le 28 mars 1978. Elle était présidée par M. Viktor Monhart, d'Unter-

schlatt (TG). Les questions traitées furent notamment la 7ème Journée d'information de l'ASETA prévue pour l'hiver prochain et les thèmes des exposés devant être présentés durant la période d'activité hivernale 1978/1979 des sections. Quant aux problèmes purement techniques mis en discussion, il s'est surtout agi des aptitudes et de l'utilisation des freins hydrauliques pour remorques. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons le lecteur au rapport de M. Kramer, de la FAT (Tänikon), qui sera publié dans le no. 10/1978 de «Technique Agricole». La nouvelle édition de la publication no. 9 intitulée «Circulation routière et responsabilités», ainsi que la mise sur pied d'un cours de formation professionnelle complémentaire à l'intention des moniteurs des cours préparatoires pour les jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles (cat. G) constituaient également des points de l'ordre du jour de cette séance. D'autres affaires, telles que l'examen du 1er projet de la publication no. 3 et du texte explicatif concernant la série de diapositives no. 5 «Prévenir vaut mieux que guérir» (réalisée en même temps que le remaniement de la publication no. 3) ont été liquidées par écrit.

La Commission technique 2 (questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage) a siégé deux fois pendant l'exercice, soit le 17 mars 1978 et le 14 avril 1978 (à laquelle assistaient les présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses). Ces séances étaient présidées par M. Hans Ryser, d'Oberwil (BL). Les questions qui firent l'objet de discussions étaient avant tout les tarifs indicatifs 1978 pour les travaux de moissonnage-battage ainsi que l'assurance contre les dommages subis par les moissonneuses-batteuses et l'assurance casco pour ces machines. Les tarifs prévus ont pour effet que les entrepreneurs se trouvent chaque année dans une situation plus difficile, du fait que le degré d'emploi des très coûteuses machines en question devient toujours plus faible. Au lieu de pouvoir travailler les 80 à 100 ha par an qui s'avèrent nécessaires, les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage doivent en effet se contenter, pour chaque machine, d'un degré d'emploi annuel ne représentant que de 30 à 60 ha. Avec de

tels chiffres, les comptes ne peuvent naturellement pas présenter de résultats favorables. Par ailleurs, un problème qui n'a pas encore été résolu est celui de l'assurance-dommages et casco pour les moissonneuses-batteuses, du fait que les primes sont trop élevées. D'un autre côté, le Service technique de l'ASETA cherchera à se rendre utile à la FAT dans toute la mesure du possible lors des démonstrations (précédées de mesurages) qui seront effectuées au début de juillet 1978 avec des moissonneuses-batteuses équipées d'un dispositif de mise à niveau automatique (machines du type dit coteau). Les praticiens désirent en effet des informations valables au sujet de ces machines. Sitôt après la réunion des présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses, M. Zurflüh, de l'Administration fédérale des blés, présenta un exposé concernant la livraison et l'utilisation du blé récolté. Les indications à la fois intéressantes et instructives que contenait cet exposé ont été publiées dans le no. 11/1978 de «Technique Agricole».

La Commission technique 3 (questions concernant l'emploi en commun des machines) n'a pas été convoquée par son président (M. F. Gerber) au cours de l'exercice. Comme on s'en souviendra, les membres de cette commission voudraient que l'on tienne davantage compte du désir exprimé depuis longtemps par l'assemblée des délégués et beaucoup de praticiens, ce désir étant que l'on ne s'occupe pas seulement des communautés d'utilisation de matériels agricoles mais aussi d'autres systèmes d'emploi collectif de ces machines. Etant donné que plus particulièrement l'activité déployée par les petites communautés est mal connue, on est toujours à la recherche d'une solution. Il se peut que le rapport d'un ingénieur EPFZ rédigé en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études indique de nouvelles voies dans le domaine en question. Cet ingénieur sera aidé sur le plan technique par la FAT et l'ASCA puis sur le plan matériel par la Section bernoise. Nous souhaitons plein succès au jeune scientifique et remercions tous ceux qui le soutiennent d'une manière ou d'une autre. Dès que le rapport précité sera à disposition, la CT 3 pourra se consacrer avec un

nouvel élan à ses activités souvent ingrates mais très utiles.

La Commission technique 4 (questions concernant la formation professionnelle complémentaire des sociétaires et sa coordination avec la formation professionnelle ordinaire) n'a pas encore pu être convoquée. Cela est dû au fait que l'élection de son nouveau président, M. K. Schib, recteur à Frick, a eu lieu juste avant le début du semestre d'hiver. Elle devra se réunir pendant les mois d'été. Les listes des cours 1978/1979 des deux Centres de formation professionnelle complémentaire, ainsi que les programmes de nouveaux genres de cours, furent approuvés par écrit. Il n'est toujours pas possible de s'occuper sérieusement de la coordination de la formation professionnelle complémentaire avec la formation professionnelle ordinaire. Cela provient de ce que les autorités en cause n'ont pas encore adapté les uns aux autres les programmes d'enseignement des établissements cantonaux consacrés à la formation professionnelle (écoles et institutions techniques, écoles professionnelles). Sans cette importante base de départ, toute coordination s'avère illusoire.

#### 4. Manifestations organisées par le Comité central

La Journée d'information annuelle, qui est devenue maintenant une habitude, a eu lieu pour la 6ème fois. Elle fut consacrée aux problèmes relatifs à la mécanisation de l'agriculture des régions montueuses et montagneuses et se déroula comme suit:

le 15.12.1977 à Langnau BE (54 participants),  
le 19.12.1977 à Landquart GR (92 participants).

Dans l'ensemble, 146 (149) personnes y prirent donc part. Le thème principal proposé par la CT 1 était: «Les problèmes de mécanisation qui se posent dans l'agriculture de montagne». Les exposés suivants furent présentés aux deux endroits susmentionnés:

- Possibilités de politique économique et répercussions de la mécanisation dans les régions de montagne  
Rapporteur: R. Anderegg, Dr nat oec., Ecole supérieure de St-Gall
- Possibilités techniques et limites de la production des fourrages secs dans les régions à terrains en pente

Rapporteur: A. Ott, ing. agr., Station fédérale de recherches de Tänikon

— Mécanisation des travaux de culture sur les terres déclives labourées

Rapporteur: H.-U. Marthalier, ing. agr., Ecole d'agriculture de Langnau

— Epannage d'engrais de ferme et du commerce

Rapporteur: W. Stoffel, Service consultatif cantonal en machinisme agricole, Thusis

Les discussions furent dirigées par R. Mumenthaler, ing. agr., de Wimmis BE et V. Monhart, conseiller cantonal en machinisme agricole, d'Unterschlatt TG. Les remarquables exposés précités ont paru ensuite dans les périodiques «Technique Agricole» et «Schweizer Landtechnik», ce qui leur assura une assez large diffusion. Les tirés à part remis à ceux qui participèrent à la Journée d'information annuelle et envoyés ultérieurement tant aux écoles cantonales d'agriculture qu'aux représentants de certaines firmes, furent bien accueillis. Nous remercions sincèrement les organisateurs de cette manifestation dans les deux localités en question ainsi que les rapporteurs dont il s'agit.

La Réunion d'information à l'intention des présidents et gérants des sections, désormais prévue tous les 2 ans, aura lieu au début de la prochaine année administrative.

En ce qui concerne l'activité déployée dans nos deux Centres de formation professionnelle complémentaire, les chefs de ces centres la résument chacun séparément aux deux chapitres suivants. A ce propos, nous tenons à remercier très sincèrement Messieurs W. Bühler et J.-J. Romang, de même que leurs collaborateurs MM. H.-U. Fehlmann, H.-U. Schmid, W. Roth et M. Pichonnat, pour leur travail consciencieux et leur inlassable dévouement.

## 5. Centre de formation professionnelle complémentaire 1 de Riniken

(Rapport de M. W. Bühler, chef de ce centre)

La liste des cours pour l'hiver 1977/1978 ne présentait pas d'innovations concernant le nombre ou le programme des cours. Des changements sont par contre à signaler dans l'effectif des moniteurs. M. H.-U. Schmid a en effet succédé à M. W. Roth depuis l'automne 1977. M. Schmid, qui a passé avec

succès l'examen de maîtrise comme mécanicien sur machines agricoles vers la fin de la période des cours, se familiarisa durant l'hiver avec notre programme de formation professionnelle complémentaire et se mit rapidement au courant des travaux que comportent les différentes branches d'enseignement. A ce propos, il faut tenir compte du fait que passer de l'exécution de travaux de réparation à l'inculcation de connaissances théoriques de pratiques acquises, autrement dit instruire des participants à des cours, n'est pas aussi simple que les profanes se l'imaginent parfois. Notre méthode d'enseignement, dont le principe est «Aussi peu de théorie que possible et le plus possible de travaux pratiques», s'est révélée la plus appropriée pour la formation professionnelle complémentaire et contribue dans une large mesure à assurer chaque fois aux participants une solide acquisition des connaissances nécessaires, ainsi qu'on a pu le constater.

M. W. Roth nous a prêté son aide pendant quelques jours en initiant notamment M. H.-U. Schmid à certains domaines particuliers. Nous lui en sommes reconnaissants et espérons pouvoir compter également à l'avenir sur sa collaboration occasionnelle.

Le bilan de l'activité déployée avec les cours ne diffère pas beaucoup de celui de l'exercice précédent. Exception faite du cours combiné K 30, la plupart ont été largement suivis. Pendant la période de mise au courant de M. H.-U. Schmid, nous avions décidé, en ce qui concerne le cours précité et d'autres cours d'une certaine durée, que le nombre de participants serait inférieur à celui qui est normalement prévu. Cette diminution apparaît dans le nombre des journées de participants, qui s'avère plus bas que celui de l'exercice précédent. D'un autre côté, les dépenses prévues au budget pour la mise au courant de collaborateurs ont pu être ainsi réduites.

Il y a deux ans, nous relevions dans notre rapport que le nombre des participants aux cours s'était largement accru en raison de la récession économique. Actuellement, nous devons noter que ce nombre a tendance à revenir peu à peu à l'ancien niveau. Une telle constatation et le fait que toutes les écoles cantonales d'agriculture seront bientôt pourvues d'un atelier et d'un local pour les dé-

Tableau 10

Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken (hiver 1977/78)

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre de cours	Durée du cours (jours)	Participants
<b>1977</b>					
2.11. — 4.11.	421	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	10
7.11. — 11.11.	422	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	12
14.11. — 23.12.	<b>K 30:</b>				
	423	Travaux sur métaux	M 1	3	11
	424	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	11
	425	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
	426	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10½	11
	427	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10½	11
25.11.	428	Manières et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	13
1.12.	429	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	10
5.12.	430	Emploi des peintures et des laques	MES 1	1	12
6.12.	431	Alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	7
7.12. — 8.12.	432	Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	18
9.12.	433	Pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	19
12.12. — 13.12.	434	Equipements électriques de véhicules automobiles et remorques agricoles	E 1	2	10
15.12.	435	Les matières plastiques (façonnage, réparation)	M 6	1	14
<b>1978</b>					
3. 1. — 13. 1.	436	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10½	11
9. 1. — 10. 1.	437	Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	21
11. 1.	438	Pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	14
16. 1. — 27. 1.	439	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10½	7
23. 1.	440	Manières et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	16
24. 1.	441	Le postséchage du foin en grange (système, technique d'emploi)	A 9	1	19
30. 1. — 1. 2.	442	Matériels horticoles (remise en état)	G 1	3	19
30. 1. — 3. 2.	443	La soudure électrique	M2V	5	11
2. 2. — 4. 2.	444	Matériels horticoles (remise en état)	G 1	3	13
6. 2. — 10. 2.	445	La soudure électrique	M2V	5	12
13. 2. — 24. 2.	<b>KM 11:</b>				
	446	Travaux sur métaux	M 1	4	10
	447	La soudure électrique (1er degré)	M 2	4	10
	448	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	10
27. 2. — 3. 3.	449	La soudure électrique	M2V	5	12
27. 2. — 1. 3.	450	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	8
2. 3. — 4. 3.	451	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	8
6. 3. — 10. 3.	452	Tracteurs Diesel	A 3	5	5
6. 3. — 10. 3.	453	La soudure électrique	M2V	5	12
13. 3.	454	Le postséchage du foin en grange (système, technique d'emploi)	A 9	1	15
			à reporter	123	413

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre de cours	Durée du cours (jours)	Participants
		à reporter		123	413
14. 3. — 15. 3.	455	Les ramasseuses-presses à haute densité	A 7	2	8
15. 3.	456	Le relevage hydraulique à contrôle de profondeur et son emploi avec la charrue et les autres matériels portés	H 1	1	8
16. 3. — 17. 3.	457	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumatiques	A 10	2	22
20. 3. — 23. 3.	458	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	22
29. 3.	459	Les pulvérisateurs	A 10	1	25
		Total		133	498

Cela correspond à 1541 (1647) journées de participants.

monstrations — ce qui leur permettra de donner une bonne formation technique à leurs élèves — exerceront évidemment une influence défavorable sur l'activité de notre centre. Dès la création du centre de Riniken (1964), nous nous sommes efforcés d'adapter constamment la liste des cours aux exigences. La nouvelle situation à laquelle il vient d'être fait allusion nous obligera à l'avenir à donner non seulement tous les cours spéciaux actuels, mais à en inscrire encore d'autres à notre programme.

C'est ainsi que deux nouveaux cours ont déjà été projetés pour l'hiver prochain. Dans le cours A 11, qui durera 3 jours, il sera traité des soins à donner aux machines effectuant la récolte totale des pommes de terre et des betteraves sucrières, tandis que le cours L 1 fera connaître aux participants les prescriptions légales qui concernent l'équipement des véhicules automobiles agricoles ainsi que la largeur admissible des machines ou instruments portés et des remorques de travail. Lors de ce cours d'une journée, les participants seront également rendus plus particulièrement attentifs aux systèmes de freinage modernes, hydrauliques et pneumatiques, prévus pour les remorques. En ce qui touche le dernier cours en question, nous nous efforcerons de persuader les utilisateurs de véhicules automobiles agricoles de la nécessité qu'il y a, du point de vue de la sécurité routière, d'avoir des freins efficaces et faciles à actionner.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur la période des cours écoulée, nous constatons avec satisfaction, d'une part, que la liste des cours de formation professionnelle complémentaire offerts par notre centre

a été très appréciée par les participants, d'autre part, que les cours purent se dérouler sans accident. Grâce aux machines et matériels de démonstration obligamment mis à notre disposition par des fabricants et des commerçants, divers cours ont pu être enrichis et complétés. Nous remercions encore ici toutes les firmes et institutions qui nous ont aidés d'une façon ou d'une autre.

En dehors de la période des cours, M. H.-U. Schmid a pu procéder à la remise en état de matériels de démonstration, travaux qui avaient toujours dû être renvoyés faute de temps. En outre, il a eu l'occasion de se familiariser avec d'autres tâches incombant au Service technique. Ce service, considéré dans son sens le plus large, occupa le rédacteur du présent chapitre durant les mois d'été et, dans certains cas, également pendant la période des cours. Le remaniement de la publication no. 3 intitulée «Entretien des véhicules automobiles agricoles à moteur Diesel ou à benzine» a nécessité un nombre relativement important d'heures de travail. En outre, une nouvelle série de diapositives, se rapportant au même thème, a été réalisée parallèlement. Les images qu'elles comportent correspondent aux illustrations de la publication no. 3. Le préparation du remaniement de la publication no. 9 intitulée «Circulation routière et responsabilités», ainsi que celle du questionnaire pour les examens de conduite de la cat. G, représentèrent aussi des travaux importants.

Il nous a malheureusement été impossible, également au cours de cet exercice, de réaliser tous les projets prévus. Cela est dû au fait que les problèmes

mes à court terme qu'il fallait immédiatement examiner, de même que les inévitables travaux de routine, durent avoir la priorité sur les questions plus anciennes.

En terminant, je voudrais remercier sincèrement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, n'ont pas ménagé leurs efforts au Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken. Il s'agit plus particulièrement de mes collègues, soit de MM. H.-U. Schmid, H.-U. Fehlmann et W. Roth. D'autre part, je tiens à remercier aussi sincèrement le personnel du Secrétariat central de l'ASETA.

## 6. Centre de formation professionnelle complémentaire 2 de Grange-Verney

(Rapport de M. J.-J. Romang, chef de ce centre)

De même que les années précédentes, nous avons inculqué nos connaissances théoriques et pratiques, depuis la mi-novembre et durant 24 jours, aux apprentis de la deuxième année d'enseignement. Le programme se limitait à l'entretien des tracteurs ainsi qu'au réglage des semoirs et des charrues. La moitié de ces cours furent donnés à Marcellin, l'autre moitié à Grange-Verney. Ce n'est qu'à partir de la mi-décembre, soit lorsque les travaux des champs étaient terminés, que nous avons eu la possibilité de déployer notre activité proprement dite pour l'ASETA.

Notre programme comportait 15 cours différents. Les participants qui s'annoncèrent après avoir fait leur choix, étaient au nombre de 216. Ainsi que ce fut le cas au cours des dernières années, le degré de fréquentation a fortement varié selon le type de cours. Ce n'est que grâce aux nombreux cours offerts et à l'organisation de cours de nouveaux genres que le nombre des participants de l'année dernière a pu être approximativement atteint.

Les locaux où se donnent nos cours ont subi d'importantes transformations pendant l'été 1977. En raison de l'inscription du soudage électrique au programme d'enseignement de l'Ecole d'agriculture, la petite halle dut être équipée de tables de soudage fixes. Les transformations en question ont entraîné quelques changements dans le déroulement du travail, ce qui fut d'ailleurs facilement ac-

cepté du fait que l'initiation au soudage électrique et au travail des métaux peut dorénavant avoir lieu dans les meilleures conditions possibles. Chaque lundi, mon collègue M. Pichonnat prête son aide à M. M. Besson, mécanicien, lors de l'instruction des élèves. Cela explique le nombre moins élevé des participants aux cours ASETA.

Les cours de soudage autogène jouissent d'une faveur grandissante. De même que jusqu'ici, ils sont donnés dans la grande halle. Les installations mobiles nécessaires se trouvent à disposition en nombre suffisant. Etant donné que nous avons renoncé à des tables de soudage fixes dans la petite halle pour le soudage autogène, nous disposons de plus de liberté pour le choix des dates des autres cours. Le nouveau cours de soudage de 4 jours venant d'être mis sur pied a permis, après l'initiation habituelle, d'effectuer encore quelques petites réparations et assemblages. Le cours d'une journée sur la remise en état des socs de charrue usés est également nouveau. Ce travail ne doit pas être confondu avec le rechargeant dur, par soudage, de socs de charrue neufs, travail auquel on s'exerce aux cours de soudage proprement dits.

Les cours sur les travaux de réparation et de rénovation dans la maison d'habitation et le bâtiment d'exploitation ont été bien fréquentés. Aucune innovation n'a été introduite dans le domaine des cours MES. Cela provient premièrement du fait que cette matière ne peut être indéfiniment étendue, secondement de ce que nous ne voulons pas former des professionnels. Nous nous efforçons cependant de compléter et d'améliorer ce qui a été offert jusqu'à présent aux intéressés. Ainsi que ce fut déjà le cas durant d'autres années, nous avons pu compter sur l'aide d'hommes du métier pour effectuer certains travaux tels que la réparation de pièces de carrosserie, la rénovation de murs ou parois et l'exécution de travaux de maçonnerie. D'autre part, des contacts ont été pris pour la première fois avec l'établissement qui forme des viticulteurs (Station fédérale de recherches agronomiques de Chagnins). Lors de deux cours, auxquels participaient chaque fois 10 vignerons, ces derniers ont été familiarisés avec l'emploi de matériaux en résine synthétique. Comme on le sait, les récipients en produits de synthèse (matières plastiques) sont de plus

**Tableau 11**
**Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire  
de Grange-Verney (hiver 1977/78)**

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre de cours	Durée du cours (jours)	Participants
<b>1977</b>					
5.12.	215	Cours sur la pose de sols en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	8
7.12.	216	Cours sur l'alimentation en eau de la maison d'habitation et du bâtiment d'exploitation	MES 2	1	6
9.12.	217	Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	12
14.12.	218	Soudure électrique			
		Réparation des pièces d'usure de la charrue.	M2R	1	10
16.12. — 19.12.	219	Cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3	14
20.12. — 22.12.	220	Cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3	13
23.12.	221	Cours sur tronçonneuses	A 8	1	8
<b>1978</b>					
5. 1. — 7. 1.	222	Cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3	14
11. 1. — 13. 1.	223	Cours de soudure électrique (2ème degré)	M 4	3	14
14. 1.	224	Cours sur les travaux de carrosserie	M 9	1	9
20. 1.	225	Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	14
23. 1. — 24. 1.	226	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	12
25. 1. — 27. 1.	227	Cours sur les machines horticoles	G 1	3	23
30. 1. — 31. 1.	228	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	14
1. 2. — 2. 2.	229	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	14
3. 2.	230	Cours sur l'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	7
3. 2.	231	Cours sur la pose de sols en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	4
6. 2.	232	Cours sur la pose de rustique intérieure	MES 7	1	6
7. 2. — 10. 2.	233	Cours de soudure électrique prolongé	M2P	4	13
13. 2. — 15. 2.	234	Cours de soudure autogène	M 3	3	6
15. 2.	235	Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	7
16. 2. — 18. 2.	236	Cours sur le fonctionnement et l'entretien de moteurs et tracteurs	A 3	3	4
21. 2.	237	Cours de soudure électrique à réparations	M2R	1	5
22. 2. — 24. 2.	238	Cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3	13
27. 2. — 28. 2.	239	Maçonnerie et construction rurale	MES 9	2	9
1. 3. — 3. 3.	240	Cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3	14
Total				51	273

Cela correspond à 591 (654) journées de participants.

en plus utilisés pour la vendange et la lutte contre les ennemis des cultures. A relever que ces récipients nécessitent tôt ou tard des réparations.

Les cours sur les machines n'ont malheureusement pas éveillé l'intérêt souhaité. Quant aux cours sur les moissonneuses-batteuses et sur l'équipement électrique des véhicules automobiles agricoles, il a

fallu renoncer à les donner. Dans le rapport de l'année dernière, je m'étais déjà demandé pourquoi le cours sur les travaux d'atelier et la réparation des tracteurs n'était pas mieux fréquenté et je voudrais bien en connaître la raison. Ce manque d'intérêt doit-il nous amener à la conclusion que la formation donnée dans les écoles d'agriculture

s'avère suffisante ou bien que l'agriculteur préfère remplacer ses machines plutôt que de les réparer? Le chef d'exploitation ne dispose-t-il peut-être pas de suffisamment de temps pour exécuter les réparations ou bien ne s'estime-t-il pas capable, étant donné la diversité des machines, de les effectuer lui-même?

En terminant, on me permettra d'attirer l'attention sur les changements auxquels notre activité dans le domaine de la formation professionnelle complémentaire se trouve soumise. D'un côté, des modifications nous sont suggérées par des participants aux cours, d'un autre côté, elles sont exigées par l'extension des programmes d'enseignement des écoles d'agriculture. Aussi notre attitude à cet égard consiste à faire preuve de souplesse pour nous adapter aux circonstances.

Je tiens à remercier une nouvelle fois, pour leur bon comportement et l'intérêt qu'ils ont montré dans leur travail, tous ceux qui ont suivi nos cours. M. Pichonnat et moi ne voudrions pas omettre d'adresser également des remerciements à la Direction et à tous les services de l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney pour l'appui qui nous a été accordé et la bienveillance qu'on a témoignée à notre égard. MM. Monod et Schneider ont aussi droit à un sincère merci pour leur collaboration particulièrement précieuse lors des cours destinés aux horticulteurs paysagistes et aux floriculteurs. Par ailleurs, je tiens à souligner que l'aide et les bons conseils de nos collègues du Centre de formation professionnelle complémentaire 1, ainsi que du Secrétariat central de l'ASETA à Brougg, furent particulièrement appréciés. Enfin nous remercions aussi les firmes qui veulent bien mettre à notre disposition certaines machines, chaque hiver, pour des démonstrations.

## 7. Le Service technique

Pendant les mois d'été, le Service technique, que dirige M. W. Bühler, s'est occupé de la préparation des cours d'hiver ainsi que des travaux prévus dans le programme d'activité. Les tâches suivantes ont exigé un travail important:

- Remaniement de la publication no. 3 intitulée «Entretien des véhicules automobiles agricoles à moteur Diesel ou à benzine».

- Réalisation d'une nouvelle série de 50 diapositives avec un texte explicatif se rapportant au sujet de la publication no. 3.
- Préparation de la 6ème Journée d'information (problèmes relatifs à la mécanisation de l'agriculture de montagne).
- Préparation des séances des commissions techniques 1 et 2 ainsi que de la réunion des présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses devant avoir lieu le 14.4.1978.
- Collaboration (MM. Ammann et Bühler) lors de la rédaction du projet concernant les nouveaux questionnaires prévus pour l'examen de conduite (cat. G), lesquels seront dorénavant mis à la disposition des cantons par l'Association des chefs des services cantonaux des automobiles et plus par l'ASETA.

En outre, participer à des réunions et représenter l'ASETA lors de manifestations d'autres organisations, associations et groupes de travail demande beaucoup de temps.

Egalement au sujet de l'information technique des sociétaires prévue dans le programme d'activité, il faut mentionner encore les comptes rendus de démonstrations et de visites de firmes ainsi que les articles suivants, d'une certaine ampleur:

- L'entretien des grandes machines
- L'équipement électrique des véhicules automobiles agricoles
- Transports et circulation routière considérés en tenant compte des freins pour remorques
- Lubrifiants utilisés dans l'agriculture
- Lexique des lubrifiants

D'autre part, certaines affaires mineures furent réglées et quelques expertises importantes effectuées. Ces dernières touchaient les points suivants:

Contrôle de factures	7
Contrôle de factures avec appréciation de la réparation	4
Questions relatives à des contrats d'achat et à la garantie	6
Appréciation de dégâts subis par des machines et questions juridiques	8
(25)	
25	

Outre les tâches susmentionnées, dont certaines nécessitèrent passablement de travail, plus de cent renseignements relatifs à divers domaines techniques, furent donnés par téléphone.

Les questions qui prédominaient toutefois nettement étaient celles qui concernaient les achats de tracteurs et de machines ainsi que des points d'ordre juridique, lesquels se rapportaient à la loi sur la circulation routière dans la plupart des cas. A ce propos, il est étonnant de devoir constater que les demandes de renseignements proviennent assez souvent de non-membres.

Les démonstrations de machines, les réunions professionnelles et la visite de l'Exposition agricole de la DLG (Société allemande d'agriculture) nous ont permis de suivre de près les progrès constants de la technique agricole en vue d'adapter au besoin l'indispensable formation professionnelle complémentaire des agriculteurs.

#### **8. Notre périodique «Technique Agricole»**

Au cours de sa 39ème année de parution (année civil 1977), l'organe de l'ASETA a été également publié en 15 numéros, comme ce fut le cas depuis 1961. Le nombre d'exemplaires que comptaient les éditions séparées était le suivant au 31 décembre 1977:

- Edition allemande 30'440
- Edition française 8'000
- Edition italienne 450 (polycopiée)

Nous adressons de sincères remerciements à nos nombreux et fidèles collaborateurs du pays et de l'étranger, ainsi qu'à nos traducteurs Mme van Nüwenborg, M. R. Schmid et M. C. Foletti, pour leur précieuse coopération. Nous remercions aussi les firmes qui font insérer des annonces dans notre périodique. Enfin nous exprimons notre gratitude à l'Agence de publicité Hofmann (Obersteinmaur ZH), en tant qu'acquéreur d'annonces, de même qu'à la Firme Schill & Cie S.A. (Lucerne), en tant qu'imprimerie et maison d'expédition, pour leurs prestations. Le nombre total de pages que comportaient les éditions allemande et française durant ces dernières années est indiqué sur la tableau suivant:

**Tableau 12  
Nombre de pages du périodique depuis 1970**

a) «Schweizer Landtechnik»

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages
1970	486	482	968
1971	463	533	996
1972	513	559	1'072
1973	508	516	1'024
1974	522	526	1'048
1975	472	547	1'019
1976	461	435	896
1977	518	510	1'028

b) «Technique Agricole»

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages
1970	465	279	744
1971	422	310	732
1972	491	297	788
1973	515	313	828
1974	508	288	796
1975	419	312	731
1976	419	229	648
1977	396	292	688

Nous saissons l'occasion pour prier nos lecteurs de collaborer davantage avec la Rédaction en lui fournissant des indications ou des suggestions concernant la technique et les travaux agricoles ainsi qu'en nous faisant connaître leur opinion sur divers autres sujets. Lorsque quelques remarques, seulement, nous sont faites par des lecteurs après l'envoi d'un numéro, cela ne représente en effet pour la Rédaction ni des encouragements ni des suggestions concernant les voies à suivre.

**9. Education routière et sécurité de circulation**

Nos sections et l'association centrale s'efforcent en toute occasion de s'exprimer oralement ou par écrit au sujet de l'éducation routière et de la sécurité de circulation. Les cours destinés à préparer les jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles à l'examen de conduite théorique (catégorie G) conviennent particulièrement bien à ce propos. L'efficacité des efforts faits apparaît sur le Tableau 15. Le nombre des cours et des participants est important et il convient d'en remercier sincèrement tant

les comités de section que les moniteurs. Aux cours techniques viennent s'ajouter les autres manifestations des sections (démonstrations, réunions régionales, assemblées générales), lors desquelles il est presque toujours aussi question du comportement des conducteurs sur la route et sur le terrain. En ce qui concerne les problèmes relatifs à la sécurité, 10'035 personnes au total purent être touchées par les sections pendant le dernier exercice. En outre, on constate que plus de 700 participants suivirent les cours des Centres de formation professionnelle complémentaire 1 e 2.

Par l'intermédiaire de l'organe de l'ASETA «Schweizer Landtechnik» et «Technique Agricole», nous essayons d'autre part, dans chacun des 15 numéros qui paraissent annuellement, de sensibiliser les lecteurs non seulement à la sécurité sur la voie publique mais également celle qui doit être assurée à la ferme et aux champs. En admettant qu'au moins 25'000 autres lecteurs viennent s'ajouter aux 38'000 membres (environ) qui reçoivent notre organe, on peut supposer que l'influence exercée par notre périodique dans ce domaine est importante. Les articles énumérés ci-dessous ont principalement servi à améliorer l'éducation routière et à accroître la sécurité de circulation:

- L'éclairage des remorques agricoles
- Risques d'accidents fortement accusés par le déplacement du centre de gravité lorsqu'on roule sur des pentes
- Encore et toujours les transports de betteraves
- Dangers présentés par les motofaucheuses et les tracteurs à un essieu lorsqu'on travaille selon le sens de la pente et en montant
- De meilleurs systèmes de freinage pour les remorques agricoles
- Nouveau système de freinage hydraulique pour les remorques
- Ne pas oublier de bloquer les véhicules à moteur garés sur un terrain en pente
- Petites causes – graves conséquences...
- Signalisation et éclairage des machines et instruments de travail tractés et portés dépassant 2,50 m de largeur
- De trop nombreux enfants sont victimes de la technique agricole

- Emploi de dispositifs de sécurité lors des travaux exécutés sur les terrains en pente
- Les accidents de ce genre ne peuvent être évités qu'avec un comportement correct

Le Tableau 13 montre la participation des tracteurs agricoles aux accidents de la route en 1977 et au cours des trois années précédentes. Il est réjouissant de constater à ce propos la légère régression enregistrée (65). On doit cependant tenir compte du fait que les conditions météorologiques peuvent aussi jouer un certain rôle. L'implication des tracteurs agricoles dans les accidents en question (implication ne veut pas dire culpabilité), tant en fonction de l'effectif qu'en fonction des accidents, se montre inférieure à 1%. Aussi les conducteurs de véhicules de ce genre méritent-ils des éloges et des remerciements pour leur comportement discipliné. Comme nous l'avions déjà dit l'année dernière, nous les incitons à attirer amicalement l'attention de collègues moins prudents sur les dangers auxquels leur comportement les expose fréquemment.

Puisqu'il est question de sécurité, il nous faut signaler que la Loi du 19 mars 1976 sur la sécurité

**Tableau 13**  
**Objets impliqués dans les accidents routiers**  
**de 1977 à 1974**

	1977	1976	1975	1974
Chemins de fer	181	173	215	179
Tramways	577	559	544	638
Cars / Omnibus	977	933	926	1'034
Voitures automobiles	92'553	89'330	93'446	96'345
Camions	7'727	7'430	7'610	9'023
Tracteurs agricoles	549	614	609	578
Tracteurs industriels	23	202	214	211
	388	—	—	—
Motocyclettes	3'130	2'733	2'813	3'026
Scooters	350	404	473	473
Petites motos	887	965	979	1'079
Motocycles	5'961	5'905	5'951	6'116
Cycles	2'794	2'765	2'738	2'574
Chars	28	47	38	39
Voitures à bras	—	—	66	60
Piétons	5'007	4'996	5'210	5'813
Traîneaux de sport	13	19	10	13
Animaux	940	1'032	1'197	1'108
Autres objets	783	909	801	779
Total	122'868	119'016	123'840	129'088

**Tableau 14**  
**Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers de ces 4 dernières années et par canton**

	1977	1976	1975	1974
AG	40	56	45	38
AI	4	2	3	3
AR	5	5	10	9
BE	83	99	92	94
BL	7	12	10	9
BS	—	2	1	1
FR	38	36	36	49
GE	2	4	4	7
GL	3	6	4	3
GR	44	19	39	34
LU	38	40	63	48
NE	14	15	7	16
NW	2	4	2	2
OW	4	4	5	2
SG	43	35	49	45
SH	8	9	14	9
SO	14	16	7	12
SZ	12	17	14	20
TG	34	30	36	28
TI	8	20	10	12
UR	4	—	2	—
VD	54	71	58	54
VS	35	50	54	33
ZG	8	4	6	10
ZH	45	58	38	40
CH	549	614	609	578

d'installations techniques et d'appareils entre en vigueur dans le courant de l'année 1978, plus exactement dit le 1er janvier 1978 en ce qui concerne l'art. 11 (al. 3 et 4), l'art. 12 (al. 1, 2 et 4) et l'art. 13 (al. 2), puis le 1er juillet 1978 en ce qui touche les autres dispositions. Dans la commission pour les installations techniques et matériels qui a été nommée par le Conseil fédéral, l'Union suisse des paysans (USP) et l'ASETA sont représentées par M. W. Bühler.

#### 10. Droit sur la circulation routière

La législation routière a été en somme complétée l'année dernière par la mise en vigueur de l'Ordonnance fédérale concernant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC). A l'heure actuelle, certaines dispositions de

cette loi, et aussi quelques ordonnances, font l'objet d'une révision. En ce qui touche la modification partielle du 29 novembre 1976, de l'Ordonnance fédérale sur la construction et l'équipement des véhicules routiers (OCE), les articles modifiés suivants: art. 23, al. 6 (nouveau), art. 48, al 5 (nouveau) et art. 53, al. 5, entreront en vigueur le 1er octobre 1978. Ils s'appliquent aux véhicules nouvellement mis en circulation qui seront importés ou auront été fabriqués à partir de cette date et se rapportent aux équipements de sécurité pour les conducteurs (cabines de sécurité, cadres de sécurité, arceaux de sécurité).

Au sujet des efforts déployés en vue de l'assouplissement de quelques dispositions relatives à la largeur maximale admissible pour les machines et instruments portés ou tractés (ces tentatives avaient été mentionnées dans le dernier rapport annuel), il n'est pas encore possible de dire actuellement quelque chose de certain. Une décision à cet égard devrait être prise dans le courant du mois de juillet ou d'août 1978.

#### 11. Utilisation de nouvelles sources d'énergie dans l'agriculture

Dans les prochains rapports d'activité, ce titre remplacera probablement «Mesures de prévoyance en vue d'une pénurie de carburants», employé jusqu'ici pour ce chapitre. Le domaine des carburants de remplacement fait à nouveau l'objet d'études de la part de la FAT. Cette station de recherches procède également à des investigations en vue de déterminer si de nouvelles sources d'énergie, et éventuellement lesquelles, entrent en considération pour l'agriculture.

En ce qui concerne l'énergie solaire, la FAT pourra prochainement indiquer les premières possibilités qui se présentent à ce propos pour le séchage de certains produits sous toit. Quant aux nouvelles sources d'énergie qui ménagent l'environnement (gaz biologique, vent, etc.), on ne peut encore rien dire de concret à l'heure actuelle. Tout est pour le moment en cours d'élaboration. Il s'agit d'une matière complexe qui doit être étudiée avec calme et sans préjugés. Faire de la politique avec les problèmes qu'elle pose est erroné et peut entraîner à la longue

des répercussions négatives. Actuellement, M. W. Bühler suit l'évolution qui se produit dans ce domaine. Il est vraisemblable que la Commission technique 1 devra s'occuper sous peu de l'un ou l'autre des problèmes en question.

## 12. La collaboration avec nos 22 sections

La collaboration avec nos 22 sections au cours de cet exercice a été comme toujours bonne et agréable. Nous en remercions sincèrement Messieurs les présidents et gérants, de même que les membres des comités.

Avec la série de diapositives réalisée progressivement depuis trois ans, ainsi qu'en proposant des sujets pour les conférences régionales, nous essayons d'aider les comités de section dans leur travail, lequel n'est pas facile. En outre, nous les épaulons aussi en mettant sur pied les rencontres de fin août ou du début de septembre prévues pour les présidents et gérants des sections, ainsi que les cours d'information concernant la préparation des jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles à l'examen de conduite (catégorie G).

En ce qui touche les affaires courantes et les nouvelles dispositions légales, nous en informons Messieurs les présidents et gérants des sections par l'envoi de lettres circulaires et de photocopies. Afin de pouvoir éventuellement modifier à temps l'orientation de notre activité, nous consultons périodiquement les sections pour connaître leurs opinions. D'un autre côté, l'assemblée annuelle des délégués, les séances du comité central et la présence d'un représentant de l'association centrale aux assemblées générales des sections permettent aussi d'avoir d'utiles échanges de vues et d'entretenir les rapports. Par ailleurs, nous tenons à féliciter chaleureusement la Section genevoise et la Section vaudoise à l'occasion du 50ème anniversaire de leur fondation.

Généralement, aucune communication d'ordre nécrologique n'est faite dans le rapport annuel. Toutefois, on nous permettra certainement de faire une exception en faveur d'un homme qui a dirigé les destinées de l'ASETA de décembre 1952 à septembre 1968, c'est-à-dire pendant 16 ans. Il s'agit de M. Etienne Schwaar, président d'honneur, à Areuse (NE), décédé le 21 mars 1978. Nous le remercions à nou-

veau de tout ce qu'il a fait pour l'ASETA avec sa façon d'être, à la fois modeste et aimable.

## 13. Manifestations organisées par les Sections

Le Tableau 15 donne une vue d'ensemble intéressante de la vive activité déployée par nos 22 sections durant la brève période à disposition, laquelle s'étend chaque fois de la fin novembre à la fin mars. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué avec dévouement à la bonne réussite des manifestations organisées par les sections. Les membres de ces dernières qui surent profiter des nombreuses occasions qui leur étaient offertes pour compléter leur formation professionnelle ont également droit à des remerciements. La Commission technique 1, les deux Centres de formation professionnelle complémentaire et le Secrétariat central se sont efforcés d'assister les sections au moment de l'élaboration des programmes et au cours de l'activité hivernale.

Soulignons une fois de plus l'importance des contacts que nous pouvons avoir avec les agriculteurs lors des cours et des réunions régionales. Lorsque ces contacts sont établis et entretenus, on constate régulièrement que l'augmentation de l'effectif des membres s'avère plus importante et que les démissions de membres sont nettement inférieures à celles de la moyenne des sections.

## 14. Station fédérale de recherches d'entreprise et de génie rural (FAT), à Tänikon TG

La bonne collaboration existant avec la FAT s'est également poursuivie durant cet exercice. Comme jusqu'ici, elle se manifeste avec le plus d'efficacité par les informations et indications d'ordre technique qu'elle dispense à de très nombreux praticiens à la fois dans le supplément «Bulletin de la FAT» annexé au périodique «Technique Agricole» et dans les articles de collaborateurs de cette station de recherches publiés dans la partie rédactionnelle de cet organe. Au cours de la période allant du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978, les principaux thèmes suivants ont été traités:

- Essais comparatifs d'arracheuses combinées de pommes de terre

**Tableau 15 Manifestations organisées par les Sections durant la période comprise entre le 1er juillet 1977 et le 30 juin 1978**

Sections	Assemblées et réunions						Cours				Démonstrations		Excursions		Total			
	ass. gén.		réunions régionales		avec conf. techn.		avec conf. prév. accid.		C. techn.		C. prép.		p. j. conduct.		n.	p.	n.	p.
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
Argovie	1	174	7	554	—	—	—	—	4	566	—	—	—	—	12	1294		
Deux-Bâles	1	95	2	204	—	—	1	60	2	149	—	—	—	—	6	508		
Berne	1	200	5	369	8	231	7	142	197	2952	—	—	—	—	218	3894		
Liechtenstein	1	44	—	—	—	—	—	—	4	60	1	79	—	—	6	183		
Fribourg	1	90	2	123	—	—	—	—	25	547	—	—	—	—	28	760		
Genève	1	140	1	140	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	280		
Grisons	1	41	1	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	82		
Jura	1	35	1	35	7	541	—	—	10	322	—	—	—	—	19	933		
Lucerne	1	107	1	107	—	—	—	—	15	795	—	—	1	39	18	1048		
Neuchâtel	1	41	1	41	—	—	1	8	4	136	—	—	—	—	6	218		
Nidwald	1	32	—	—	—	—	—	—	2	40	—	—	1	64	5	144		
Obwald	1	25	2	20	—	—	—	—	1	34	—	—	1	40	5	119		
Saint-Gall	1	203	1	203	14	704	—	—	54	810	1	1500	—	—	71	3420		
Schaffhouse	1	100	2	170	4	63	—	—	6	139	—	—	1	46	14	518		
Soleure	1	72	1	72	—	—	1	12	15	236	—	—	—	—	18	392		
Schwytz	—	—	—	—	4	66	2	23	10	291	—	—	—	—	16	380		
Thurgovie	1	230	1	230	—	—	17	281	16	468	—	—	—	—	35	1209		
Tessin	—	—	—	—	—	—	—	—	1	22	—	—	—	—	1	22		
Vaud	1	78	1	78	—	—	11	173	—	—	—	—	—	—	13	329		
Valais	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Zoug	1	180	—	—	1	180	—	—	3	132	—	—	—	—	5	492		
Zurich	1	280	1	26	1	100	5	129	62	2293	6	1062	6	383	82	4273		
Total 1977 / 78	19	2167	30	2413	39	1885	45	828	431	9992	8	2641	10	572	582	20498		
Total 1976 / 77	21	2380	60	3773	8	635	92	1303	383	8150	6	1993	18	1288	588	19522		

Explications: n. = nombre de manifestations  
p. = nombre de participants

- Essais comparatifs de pompes à liquides épais
- Analyse technique des types de salles de traite
- Organisation de travail et besoin de temps de travail dans les salles de traite
- Quels sont les frais de la production laitière en salles de traite?
- Eléments des frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander pour l'usage de ces matériels en 1978
- Premières expériences faites avec des presses à balles rondes
- Essais comparatifs d'andaineuses
- Comparaison entre deux dispositifs de commande automatique pour le séchage du foin
- Installations de générateurs de secours ainsi que d'agrégats auxiliaires sans courant pour l'agriculture
- Essais comparatifs de pulvérisateurs pour cultures basses 1977
- Différentes possibilités d'établir le décompte concernant l'utilisation de machines agricoles employées par plusieurs exploitations
- Quel est le procédé à utiliser pour le séchage et le hachage de la plante entière du maïs?
- Procédés de mécanisation des cultures fourragères sur des terrains en pente
- Epierreurs et concasseurs de pierres
- Les rapports d'essais permettent de mieux choisir le tracteur approprié

Il y a lieu de relever à propos des sujets traités dans le «Bulletin de la FAT» qu'il ne s'agit pas «simplement» d'articles mais bien de résultats de travaux de recherche effectués par la station fédérale en question et qui sont adaptés chaque année aux besoins et désirs des agriculteurs.

La collaboration de la FAT se révèle également précieuse lors de journées d'information et de démonstrations de machines. En outre, la coopération de collaborateurs de cette station de recherches au sein de nos commissions techniques est très utile et entretient les rapports.

Nous adressons de sincères remerciements à Monsieur le directeur P. Fässler, Dr, et à Monsieur R. Studer, ingénieur et chef de la Section de la technique agricole, ainsi qu'à la dynamique équipe de leurs collaborateurs, pour leur très précieuse coopération. Elle se montrera aussi particulièrement importante à l'avenir en ce qui concerne tant la recherche et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie que la protection de l'environnement.

#### **15. Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)**

Etant donné que notre collaboration avec le Secrétariat central alémanique de l'ASCA a bien joué au cours de ces dernières années, notamment en ce qui touche la dispensation de conseils dans le domaine du machinisme agricole, nous avons également pris contact, durant cet exercice, avec le Service romand de vulgarisation de Lausanne. Cela eut lieu à l'occasion de démonstrations de machines effectuées à Leysin (VD). Ce contact tardif est uniquement dû au fait que le Service romand en question ne comportait pas encore de service consultatif en matière de machinisme agricole jusqu'au printemps 1977.

Pour nous, la collaboration avec l'ASCA s'avère importante en raison de sa coopération au sein de commissions techniques et de l'équipe des collaborateurs de notre organe «Technique Agricole», de même et plus particulièrement en ce qui concerne l'emploi collectif des matériels agricoles.

Nous remercions sincèrement Messieurs R. Gnädinger, H.-R. Keller et P.-A. Mouchet de leur précieuse collaboration.

#### **16. Collaboration sur le plan international**

La 19ème séance du groupe de travail «Mécanisation de l'agriculture» de la CEA a eu lieu les 18 et 19 mai 1978 à Guardamar del Segura près d'Alicante (Espagne) sous la présidence de M. le directeur F. Geiger, ingénieur à Vienne. Etaient présents 18 (19) représentants provenant de 7 pays d'Europe occidentale. Ils avaient été délégués par des instituts de recherches et des associations d'utilisateurs de véhicules automobiles agricoles, de machines et installations mécaniques de ferme. Les sujets traités furent principalement les suivants:

- L'emploi de chisels lourds en lieu et place de charrues
- L'irrigation par apport au pied – méthode d'irrigation efficace
- Equipement des remorques et matériels agricoles conformément aux prescriptions nationales des Etats membres relatives aux véhicules automobiles agricoles
- Approvisionnement de l'agriculture en produits énergétiques lors de périodes de crise
- Nouvelles expériences faites lors d'essais pratiques avec des tracteurs

Cette rencontre sur le plan international s'est révélée à nouveau très utile. Nous reviendrons dans «Technique Agricole» à ces différents exposés présentés.

#### **17. Questions financières**

Les comptes de l'exercice 1977/1978 font l'objet d'un rapport financier séparé, et destiné uniquement aux délégués et membres du Comité central. Nous en donnons toutefois un résumé à l'intention des autres sociétaires afin qu'ils connaissent dans les grandes lignes la situation financière de notre association.

Le total des charges concernant l'édition allemande du périodique s'élève à Fr. 409'589.70, laissant un bénéfice minime de Fr. 603.90. Quant à l'édition française, le total des rendements est de Fr. 147'313.66, celui des charges de Fr. 146'747.15, ce qui donne un solde positif de Fr. 566.51. Les rendements du Service technique se montent à Fr. 33'001.60, total dépassant de Fr. 172.90 celui des charges.

Pour le Centre de cours de Riniken, le total des charges se monte à Fr. 150'442.50, laissant un bénéfice de Fr. 2'444.85. Le Centre de cours de Grange-Verney / Moudon, avec un total de rendements de Fr. 41'019.80 et des charges de Fr. 38'449.65, enregistre un bénéfice de Fr. 2'570.15. Enfin le total des charges concernant le Secrétariat central s'élève à Fr. 508'291.40 et laisse un bénéfice de Fr. 3'152.65. En résumé, on peut constater que la totalité des charges de l'exercice 1977/1978 se monte à Fr. 1'286'349.10 et que le bénéfice total réalisé est de Fr. 9'510.96.

Par ailleurs, les immeubles (Centre 1) sont inscrits à l'actif du bilan pour un montant de Fr. 180'000.— et les installations des deux centres de formation professionnelle complémentaire pour Fr. 10'000.—. Au nombre des postes figurant au passif du bilan, on trouve en premier lieu le prêt hypothécaire de Fr. 93'200.— (emprunt contracté pour le Centre 1). La fortune de l'ASETA, au 30 juin 1978, se monte à Fr. 143'763.21.

Nous adressons de sincères remerciements à M. Peter Zimmerli, Lenzbourg AG, réviseur permanent des comptes, de même qu'à MM. J. Roy, Porrentruy JU et J. Bircher, Rumentikon / Hagendorn ZG, vérificateurs statutaires, pour la consciencieuse exécution de leur mandat.

#### 18. Conclusions

La vue d'ensemble que donne le présent rapport annuel ne fournit que des indications sommaires et incomplètes sur l'activité déployée par l'ASETA. Faute de temps et aussi de place, il n'est pas possible

d'entrer dans tous les détails. Ce rapport a notamment pour but de montrer grossièrement tant aux organes qu'aux membres de notre association que nous travaillons intensément pour eux dans divers domaines malgré un personnel réduit. En plus de cela, nos collaborateurs doivent participer à de nombreuses manifestations, séances ou discussions et défendre les intérêts des sociétaires comme si c'était les leurs.

Nous remercions sincèrement chaque membre qui nous est resté fidèle ou qui est venu grossir nos rangs durant cet exercice. D'autre part, nous adressons à nouveau des remerciements aux comités de section et plus spécialement aux présidents et aux gérants des sections pour leur dévouement, qu'on ne reconnaît souvent pas assez. Nous ne voudrions pas non plus oublier le travail inlassable accompli par nos collaboratrices et collaborateurs des centres de formation professionnelle complémentaire et du secrétariat central.

Il convient enfin de remercier les représentants de services publics, d'institutions et d'organisations avec lesquels nous collaborons, pour la bonne entente existant avec eux et la compréhension dont ils font preuve en ce qui concerne les problèmes de la technique agricole et leur solution.

Morat et Brougg, le 5 juillet 1978.

**Association suisse  
pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA**

Le président central: Hans Bächler

Le directeur: Rudolf Piller

## Dons versés à l'occasion du cinquantenaire de l'ASETA

au Fonds spécial des Centres de formation professionnelle complémentaire créé en vue de compléter leur équipement technique.

Dons versés lors de la création du Centre 1	Fr. 582. —
Association suisse des fabricants et commerçants	
de machines agricoles (ASMA), 3011 Berne	Fr. 10'000. —
ASETA, Brougg	Fr. 10'000. —
Coopérative UFA, 8401 Winterthour	Fr. 5'000. —
Don versé par un donateur désirant garder l'anonymat	Fr. 2'000. —
Ford Motor Company, 8021 Zurich	Fr. 500. —
AROVA SA, 8201 Schaffhouse	Fr. 300. —
Blaser & Cie SA, 3415 Hasle-Rüegsau BE	Fr. 250. —
Versement de l'ASETA	Fr. 200. —
Von Roll SA, 4710 Klus SO	Fr. 215. —
Lanker SA, 9015 St-Gall	Fr. 200. —
Global SA, 5600 Lenzbourg AG	Fr. 100. —
F. Kneubühl (FRIKA), 8501 Weiningen	Fr. 100. —
J. Sauter SA, 8533 Sulgen TG	Fr. 100. —
Walser & Cie, 9044 Wald AR	Fr. 100. —
Dirim SA, 9052 Niederteufen AR	Fr. 50. —
Intertol SA, 8511 Winterthour	Fr. 50. —
Koster SA, 9105 Schönengrund AR	Fr. 50. —
W. Kunz SA, 5606 Dintikon AG	Fr. 50. —
E. Rüst (ERAG), 9212 Arnegg SG	Fr. 50. —
Kurt Schwarz, 5234 Villigen AG	Fr. 50. —
Wartmann Frères, 8560 Märstetten TG	Fr. 40. —
S. Clerici & Cie, 9305 Kronbühl SG	Fr. 20. —
Kober SA (AL-KO), 8108 Dällikon ZH	Fr. 20. —
W. Krebs, 3127 Mühlethurnen BE	Fr. 20. —
A. Mauchle, 6210 Sursee LU	Fr. 20. —
K. Wild, 8172 Niederglatt ZH	Fr. 20. —
Walter Schlegel, 1580 Avenches VD	Fr. 15. —
Industrie- & Bauplastik AG, 3900 Brig VS	Fr. 10. —
Section zougoise de l'ASETA	Fr. 120. —
	Fr. 30'232. —
Intérêts rapportés jusqu'au 31.12.77	Fr. 1'846.25
Total du carnet d'épargne no. 58 918.07	Fr. 32'078.25
Banque cantonale argovienne	

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les donateurs et exprimons d'ores et déjà notre reconnaissance à tous ceux qui voudront bien soutenir nos efforts par un versement à notre Fonds spécial: Carnet d'épargne no. 58 918.07 de la Banque cantonale argovienne, Brougg (Cpte de chèques postaux 50-587).